

**Délibération du bureau prise par délégation**

**du 29 juin 2015**

**n°6**

**page 1/3**

**RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE**

**OBJET : Travaux de restructuration des vestiaires clubs du centre aquatique de Châtelleraut – Avenants n°1**

*Mesdames, Messieurs,*

*La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a prévu la restructuration des vestiaires clubs du centre aquatique afin de les mettre en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité et d'améliorer le confort des utilisateurs.*

*Afin de réaliser les travaux, la collectivité a lancé une procédure adaptée et par délibération n°8 en date du 24 novembre 2014, le Bureau Communautaire a autorisé le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues.*

*Des ajustements techniques de chantier s'avèrent nécessaires pour un certain nombre de lots :*

**Objet de l'avenant n°1 au lot 1 : Plus-value pour la fourniture et pose d'un portillon extérieur supplémentaire.**

- **Lot 1 : VRD – Entreprise Colas.**
  - *Montant TTC initial* : 18 477,06€
  - *Avenant 1* : 1007,40€
  - *Nouveau montant TTC* : 19 484,46€*Soit une augmentation de 5,45%.*

**Objet de l'avenant n°1 au lot 2 : Moins-value relative à la modification de la gaine technique de l'ascenseur remplacé par un élévateur pour personne à mobilité réduite.**

- **Lot 2 : Démolition/Gros-oeuvre – Entreprise Dupuy.**
  - *Montant TTC initial* : 67 656,72€
  - *Proposition avenant 1* : -93,90€
  - *Nouveau montant TTC* : 67 562,82 €*Soit une diminution de 0,14%.*

**Objet de l'avenant n°1 au lot 3 : Plus-value pour la fourniture et pose de dalles sur plots sur la terrasse extérieure.**

- **Lot 3 : Etanchéité – Smac.**
  - *Montant TTC initial* : 25 553,54€
  - *Proposition avenant 1* : 2 164,94€
  - *Nouveau montant TTC* : 27 718,48€*Soit une augmentation de 8,47%.*

Délibération du bureau prise par délégation

du 29 juin 2015

n°6

page 2/3

**Objet de l'avenant n°1 au lot 4 :** Plus-value pour la fourniture et pose de commandes manuelles des châssis haut vitrés.

- Lot 4 : Menuiseries extérieures/Serrurerie – Entreprise Aluboys PVC86.

○ Montant TTC initial	:	12 936,12 €
○ Proposition avenant 1	:	1 337,09 €
○ Nouveau montant TTC	:	14 273,21 €

Soit une augmentation de 10,34%.

**Objet de l'avenant n°1 au lot 5 :** Plus-value pour la fourniture et pose de doublage Fermacell supplémentaire (comprenant des renforts pour la pose de bancs muraux) et d'un volet roulant motorisé en inox 316L.

- Lot 5 : Coisons sèches/Menuiseries int/Faux-plafonds – Entreprise Dupuy.

○ Montant TTC initial	:	85 211,46 €
○ Proposition avenant 1	:	11 639,40 €
○ Nouveau montant TTC	:	96 850,86 €

Soit une augmentation de 13,66%.

**Objet de l'avenant n°1 au lot 6 :** Plus-value pour la fourniture et pose de siphons inox 316L.

- Lot 6 : Carrelage/faïence – Entreprise Batisol+.

○ Montant TTC initial	:	59 000,00 €
○ Proposition avenant 1	:	4 399,50 €
○ Nouveau montant TTC	:	63 399,50 €

Soit une augmentation de 7,46%.

**Objet de l'avenant n°1 au lot 9 :** Plus-value pour la fourniture et pose de mâts d'éclairage extérieurs et pour la ligne électrique du volet roulant mécanisé d'accès au bassin sportif.

- Lot 9 : Electricité CFA/CFO – Entreprise Boutineau.

○ Montant TTC initial	:	17 028,23 €
○ Proposition avenant 1	:	1 797,38 €
○ Nouveau montant TTC	:	18 825,61 €

Soit une augmentation de 10,56%.

**Objet de l'avenant n°1 au lot 10 :** Moins-value pour la suppression des siphons PVC et fourniture et pose de 4 ensembles bâti-support.

- Lot 10 : Chauffage/Ventilation – Entreprise St Eloi Fougère

○ Montant TTC initial	:	48 960,00 €
○ Proposition avenant 1	:	- 2 430,15 €
○ Nouveau montant TTC	:	46 529,85 €

Soit une diminution de 4,96%.

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 28 du code des marchés publics relatif aux procédures adaptées,

**VU** l'article 3.II.4 des statuts de la communauté d'agglomération relatif à la compétence construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

**Délibération du bureau prise par délégation**

**du 29 juin 2015**

**n°6**

**page 3/3**

**VU** la délibération n°6 du 12 novembre 2001 relative à la définition des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment le centre aquatique,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n°8 du 24 novembre 2014 relative à la signature des marchés des travaux de restructuration des vestiaires clubs du centre aquatique de la ville de Châtelleraut,

**CONSIDERANT** la proposition des entreprises concernées entraînant des variations dans les montants des marchés de travaux,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants aux marchés pour les montants indiqués ci-dessus ou toutes pièces relatives à ce dossier.

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 413,2/2317/P1064/5320.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 2/07/2015

Publié au siège de la CAPC, le 1/07/2015

n° 4454

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER